

étaient très endommagées. Sur la face sud du bâtiment, un dédoublement du mur fut localisé. Ce mur interne présentait une fondation sensiblement moins profonde et moins épaisse. La contemporanéité de ce muret semble en effet exclure un éventuel agrandissement de la scène. La trace d'un petit escalier donnant accès sur l'*orchestra* se situe sur la face avant.

A l'angle ouest du théâtre, la trace négative d'un mur parallèle à l'angle du mur périphérique peut être interprétée comme une entrée permettant l'accès des spectateurs à l'intérieur du théâtre. La longueur de cette fondation n'excédant pas 13,25 m, on peut envisager la présence d'un escalier de bois plutôt qu'une rampe qui serait plus difficilement praticable vu l'inclinaison. L'espace réservé aux marches apparaît plus large dans le bas (3,50 m pour 2 m en hauteur) formant une entrée en entonnoir. Il est probable que, vu l'absence de trous de poteaux à l'intérieur de la structure, les marches de bois devaient prendre appui direct sur la maçonnerie. Une seconde entrée symétrique peut être envisagée à l'autre extrémité du théâtre. Malheureusement, l'angle nord-est ayant subi une forte érosion, aucune trace de celle-ci n'a été conservée. Des systèmes d'entrées similaires, situées à la périphérie de la *cavea*, sont mentionnés pour d'autres édifices de spectacles par exemple celui de Saint-Cybardeaux «Les boucheaux» en Charente (FINKER M. & THIERRY F., 1985. Nouvelles recherches sur le théâtre gallo-romain des Boucheauds, *Aquitania*, 3, p. 113-139).

### Conclusion

Le matériel céramique retrouvé dans les fossés de drainages antérieurs au théâtre permet actuellement de situer l'établissement de ce dernier à la fin du I<sup>er</sup> siècle ou au début du II<sup>e</sup> siècle. Cette fourchette chronologique a été confirmée par la découverte d'un fragment de fond de céramique sigillée à la base d'un trou de poteau. Ce tesson provenant des ateliers de Lezoux (centre Gaule) portait une estampille de potier : *littera f.* datée de l'époque flavienne entre 69 et 96 après J.-C. (VANDERHOEVEN M., 1975. *De terra sigillata te Tongeren* (Publikaties van het Provinciaal Gallo-Romeins Museum te Tongeren, 4), p. 82, n° 393).

L'occupation artisanale (fossés et fosses-dépotoirs) se développant à proximité du théâtre, durant la fin du II<sup>e</sup> siècle et au début du III<sup>e</sup> siècle, pourrait attester une certaine désuétude dans laquelle serait tombé l'édifice théâtral au cours de cette époque. Paradoxalement, cette même période se verrait aussi marquée par un

développement commercial important découlant probablement de l'installation initiale du sanctuaire.

Depuis longtemps, plusieurs auteurs avaient déjà remarqué une série d'anomalies propres aux théâtres gallo-romains tels «l'outrépassement» de la *cavea* et de l'*orchestra* et la réduction du bâtiment de scène. Ils regroupèrent ce type de bâtiment sous le terme plus commode de théâtre-mixte ou théâtre-amphithéâtre (GRENIER A., 1958. *Manuel d'archéologie romaine, l'architecture, théâtres, amphithéâtres, cirques*, Paris, p. 929-975). Sans reprendre ici toute la problématique de cette terminologie déjà longuement explicitée par différents auteurs (Les théâtres de la Gaule romaine, *Dossiers Histoire et Archéologie*, 1989, p. 46-57), il est évident que le théâtre de Blicquy s'inscrit dans les mêmes types de transformations architecturales. Cet ensemble architectural répond aux modifications et particularités propres aux «édifices de spectacle de type gallo-romain» ainsi nommés par F. Dumasy (DUMASY F., 1975. Les édifices théâtraux de type gallo-romain, Essai de définition, *Latomus*, XXXIV, p. 1010-1019) et que l'on rencontre surtout dans les théâtres de sanctuaires, de *vici* et de *pagi* du centre, du nord et du nord-ouest de la Gaule.

Le plan en arc de cercle, par exemple, loin d'être exceptionnel, se retrouve pour bon nombre d'édifices se rattachant à un complexe cultuel tels les sites de Genainville (département du Val d'Oise), Vieil-Evreux (département de l'Eure), Triguères (département du Loiret), Canouville (département de la Seine-Maritime), Ribemont-sur-Ancre (département de la Somme), Vendeuil-Caply et Champlieu (département de l'Oise).

Le choix du bois comme matériau de construction doit probablement être recherché en fonction de critères pratiques telle l'importance du mécénat local, sans

Vue aérienne du bâtiment de scène  
(photo E. Gillet).

